**Exportations : le succès d’une entreprise agenaise**

Source : francetvinfo.fr

Journal de 13h de France 2, 23 février 2018

<https://www.francetvinfo.fr/economie/exportations-le-succes-d-une-entreprise-agenaise_2625544.html>

|  |
| --- |
| **Exploitation pédagogique** |

1. Pourquoi cette entreprise a-t-elle été choisie pour le marché sénégalais ?

2. Pourquoi peut-on parler de compétitivité hors-prix pour cette entreprise ?

3. Quelle partie de la production sera réalisée au Sénégal ? Pourquoi, d’après vous ?

|  |
| --- |
| **Corrigé** |

1. Cette entreprise a été choisie pour deux raisons : son « rapport qualité-prix » et sa « technologie de pointe ».

2. On peut parler de compétitivité hors-prix pour cette entreprise car elle n’a pas été choisie du fait d’un prix plus bas que ses concurrents mais du fait de sa technologie qui permet aux lampadaires de résister aux conditions climatiques (sable et eau).

3. L’assemblage des lampadaires sera réalisé au Sénégal. On peut en effet imaginer que cela demandera beaucoup de main-d’œuvre, or, la main-d’œuvre est moins chère au Sénégal qu’en France. On peut aussi imaginer que le gouvernement sénégalais voulait qu’une partie de la production se réalise localement afin de favoriser les emplois des Sénégalais.